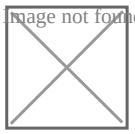

recouvrement d une facture de transport

Par **Barbora**, le **15/06/2009** à **23:56**

Bonjour,

je travaille pour une société de transport en République Tchèque qui collabore avec les français et je ne suis pas française. Je ne sais plus comment me sortir de la situation suivante:

Notre entreprise a transporté une marchandise pour une société française qui refuse de payer maintenant. J'aimerais bien savoir comment s'appelle en France un organisme (s'il y en a un) qui regroupe les lois sur le transport routier et qui pourrait être cité dans la lettre que nous voudrons bien envoyer a cette société créancière. Par exemple, en République Tchèque, il existe des sociétés de recouvrement qui sont capables de bloquer le compte d'une société qui doit de l'argent a une autre entreprise. Pourriez-vous m'aider, s'il vous plait, en me disant comment ca se passe en France et en me précisant aussi de quel article de loi s'agit-il, si on veut prouver a cette entreprise qu'elle est obligée de payer?

Je vous remercie d'avance de votre réponse.

Cordialement, Barbora.

Par **DamienF**, le **24/09/2009** à **13:10**

Bonjour Barbora,

J'espère que vous avez solutionné votre problème.

J'ai à mon tour le problème inverse : je suis prestataire de service en France.
J'ai effectué une mission pour une société de république TCHEQUE basé à BRNO. (prestation + rapport analysé)
Maintenant cette personne refuse de me payer cette prestation ce qui m'embête énormément.

Pourriez vous me communiquez les adresses des sociétés de recouvrement de créance basé en république TCHEQUE ?

Merci d'avance
Damien

Par **veroniquz**, le **14/10/2009** à **18:49**

vous pouvez vous faire aider par un soecialiste
dans ce type de situation un pro trouvera la solution, moi j'ai utiliser une societe francaise qui a fait des merveille
conctetez les
il ont un site internet
de memoire gaps recouvrement sur avignon

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés